



VIE DÉMOCRATIQUE

Le recensement commence le 16 janvier

Les Guérandaises et les Guérandais sont recensés tous les ans par sondage sur la base d'un échantillon de 8% des logements de la Ville, tirés au sort par l'INSEE. Se faire recenser est un geste civique, obligatoire et utile. Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Cette année, à nouveau, la réponse Internet est le mode de collecte à privilégier.

Publié le 02 janvier 2025

Du 16 janvier au 22 février 2025 inclus, 5 agents recenseurs recrutés par la Ville se présenteront à votre domicile. Munies d'une carte officielle, ces personnes vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr). Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser un questionnaire papier remis par votre agent recenseur.

Le recensement, c'est obligatoire et utile à tous

Les résultats du recensement sont utilisés afin de fixer la participation de l'État au budget des communes et le nombre d'élus au Conseil Municipal. Développer des services municipaux, construire des logements ou faire évoluer l'offre en matière de transports collectifs sont également des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Enfin, le recensement aide aussi les professionnels à mieux connaître le marché, et les associations leur public. En résumé, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

La réponse numérique à privilégier

La réponse par Internet est le mode de collecte principal : votre agent recenseur vous propose systématiquement ce mode de réponse. Lorsque vous validez la réponse en ligne, il vous remet une notice d'information comprenant les codes d'accès et mot de passe nécessaires pour vous connecter au questionnaire électronique et convient avec vous d'une date limite de réponse. Ce mode de collecte est privilégié car il présente de nombreux avantages pour tous les acteurs :

- pour les personnes recensées : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide et facilité, accusé de réception par courriel, confidentialité respectée ;
- pour tous : des réponses de qualité, un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur Internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

Vous êtes invités à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs car il est primordial que chacun participe au recensement de la population !

A poster for the 2025 population census. On the left, there is a stylized illustration of a village scene with yellow hills, a purple house, a bus, and people. On the right, the text reads: "Le recensement de la population, c'est utile pour tous !". Below this, it says: "Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...". At the bottom right is the French flag.

 **Recensement**
de la population 2025

Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...



Guérande

HÔTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h